



M.E.J
Mairie de Mouchamps

33, Rue de l'Ouest
85640 MOUCHAMPS
02 51 63 96 06

E-Mail : secretariat.mej@orange.fr



PREPARATION DE LA REUNION DU JEUDI 24 JUILLET 2014

1/ Présentation du budget réalisé 2013, et prévisionnel 2014 _____ [tableau en annexe 01](#)

En 2003, la Mairie de Mouchamps a décidé de gérer une nouvelle compétence (clause générale de compétence - L2121-29 CGCT) en créant son centre d'accueil permanent composé d'un accueil périscolaire et de loisirs ouvert toute l'année.

En 2007, avec pour objectif principal le développement local (inscrit dans le Contrat Temps libres), un schéma de développement a été proposé par le directeur de manière à pérenniser tous ces accueils et à les proposer progressivement à tous les mineurs jusqu'à 17 ans.

Concrètement, à la signature de CEJ en 2007, l'objectif était d'harmoniser toutes les actions en faveur de la jeunesse en mettant en place un suivi pédagogique dès l'âge de la socialisation (3 ans environ), jusqu'à la participation aux activités de l'accueil de jeunes et du foyer de jeunes (17 ans). La finalité étant de recevoir des jeunes impliqués dans la vie citoyenne de la commune, et participant activement aux activités qu'elle propose.

Évolution du service et des effectifs de 2003 à 2014												
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Inscrits	60	120	190	240	278	291	314	329	365	382	416	+
agents	3	4	-	5	6	-	-	-	-	-	-	7

Aujourd'hui, le Service Enfance Jeunesse propose divers modes d'accueil sur plusieurs sites, pour plus de 400 mineurs inscrits (périscolaires, mercredis, vacances, séjours, EAS, CME, Club Junior, Espace Jeunes, Atomic Jeun's) ce qui engendre nécessairement plus de moyens et donc un budget toujours plus important chaque année.

Cependant, son coût de fonctionnement reste inférieur à la moyenne départementale :

Mouchamps Enfance Jeunesse = 3,86 € par heure

Moyenne des services associatifs = 4,49 € par heure

Moyenne de services municipaux = 4,89 € par heure

Impact du projet de hausse des tarifs et de l'abandon de la facturation à la demi-heure _____

L'impact d'une hausse importante des tarifs couplée à une facturation par tranches de 5 minutes est néfaste pour la suite du développement du Service Enfance Jeunesse pour les raisons suivantes :

- Les tarifs deviennent dissuasifs pour la majorité des familles (QF>900) qui vont trouver d'autres alternatives aux accueils de mineurs dès que possible.
À court terme, c'est la fin du Club Junior (passerelle Enfance-Jeunesse), qui entraînera logiquement à moyen terme, une diminution des effectifs Espace Jeunes, et à long terme, une baisse de fréquentation du Foyer de Jeunes ...
... C'est à dire, exactement l'inverse de l'objectif de développement local du Contrat Enfance Jeunesse.
- La baisse de fréquentation aura directement comme impact une baisse du nombre d'heures déclarées, soit une baisse de la Prestation de Service Ordinaire (37 634 € en 2013), et le risque important de ne pas atteindre le taux d'occupation de 60% fixé dans notre Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). (les charges de personnel étant des frais fixes, donc incompressibles).
- La facturation par tranches de 5 minutes viendra renforcer la diminution du nombre d'heures exposée au paragraphe précédent.

REUNION DU JEUDI 24 JUILLET 2014

2/ Calcul de la nouvelle facturation 2014/2015 tableau complet en annexe 02

Présentation des tarifs 2014 2015, modifiés pour une programmation de la facturation par tranche de 5 minutes Constantes (ou base de facturation) par tranche de QF :

Projet de tarifs Mouchampais 2014/2015, par tranches de 5 minutes (+ 25 % pour les « hors-commune »)						
	QF<501	501 - 700	701 - 900	901 - 1 100	1 101 - 1 300	QF> 1 300
5 minutes	0,06 €	0,08 €	0,11 €	0,15 €	0,16 €	0,17 €
30 minutes	0,36 €	0,48 €	0,66 €	0,90 €	0,96 €	1,02 €
1 heure	0,72 €	0,96 €	1,32 €	1,80 €	1,92 €	2,04 €
1 journée (8h)	5,76 €	7,68 €	10,56 €	14,40 €	15,36 €	16,32 €

Principe : À l'arrivée et ou départ de l'enfant, l'animateur scanne son code barre.
 À chaque présence, les temps réels sont cumulés et envoyés au logiciel de facturation.
 À la fin du mois, ce temps total est arrondi aux 5 minutes inférieures ou supérieures,
 puis multiplié par la constante (ci-dessus) correspondant au QF de la famille.

L'installation du matériel et la programmation informatique est prévue durant la journée de mardi 27 août 2014, pour un coût approximatif de 4 000 € et une maintenance de 500 €/an.

Simulation de factures 2013-14 / 2014/15

D'une manière générale, les taux d'augmentation sont les suivants :

en pourcentage	- 3 %	- 4 %	+ 6 %	+ 32 %	+ 41 %	+ 50 %
----------------	-------	-------	-------	--------	--------	--------

Voici quelques exemples :

Comparaison de tarifs (1 ^{ère} ligne = 2013/2014 - 2 ^{ème} ligne = 2014/2015)						
pour 1 mois	QF<501	501 - 700	701 - 900	901 - 1 100	1 101 - 1 300	QF> 1 300
Familles de 2 enfants - périscolaire régulier	132,16 €	161,28 €	188,16 €	201,60 €		
	131,84 €	158,72 €	199,04 €	252,80 €	266,24 €	279,68 €
Familles de 3 enfants - périsco + loisirs occasionnel	152,40 €	192,96 €	230,40 €	249,12 €		
	150,72 €	188,16 €	244,32 €	319,20 €	337,92 €	356,64 €

Comparaison avec d'autres communes

	Mouchamps MAIRIE	Mortagne MAIRIE	Chantonay MAIRIE	Le Boupère ASSOCIATION
Coût de l'heure périscolaire	2,04 € > 1 300	1,54 € > 1 300	1,40 € > 1 100	2,10 € > 1 300
Coût de l'heure loisirs	2,04 € > 1 300	1,54 € > 1 300	1,64 € > 1 100	1,96 € > 1 300